

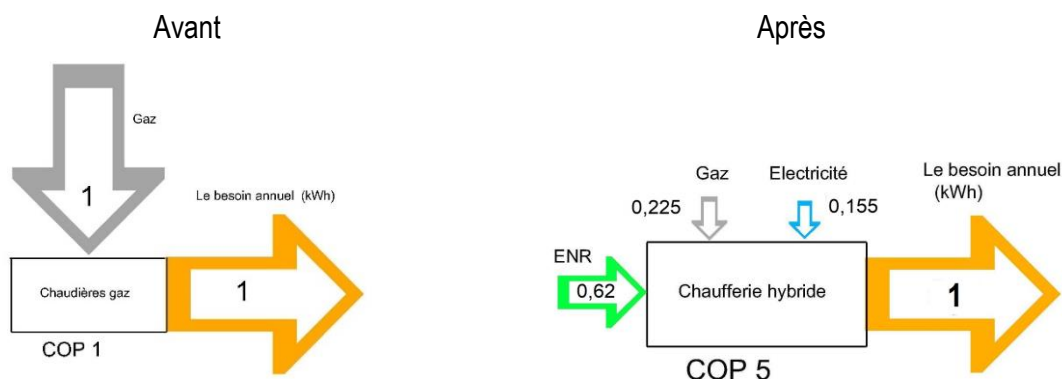
Aspect financier RSI

Echange avec l'eau COP = 5

A En partant du gaz

1) Avec les prix actuels de l'énergie à savoir

Prix du kWh gaz 0,05 € Prix du kWh électrique 0,17 € (Voir factures 1^{er} immeuble)



Pour un besoin chauffage de X kWh on prélève $0,62 X$ dans l'eau. L'autre partie $0,38 X$ est de l'énergie finale payante partagée entre le gaz et l'électricité

- Le gaz à 0,05 € le kWh soit une dépense en € de $0,05 \times 0,225 X = 0,01125 X$
- L'électricité à 0,17 € soit une dépense en € de $0,17 \times 0,155 X = 0,02635 X$

La dépense globale en € pour la copropriété de $(0,01125 + 0,02635) X = 0,0376 X$ est à comparer à la dépense de $0,05 X$ avant modification

Les frais annuels en énergie sont réduits de 25%

2) Avec un même prix du kWh pour le gaz et l'électricité à savoir

Prix du kWh gaz et électrique de 0,11 €

La dépense pour la copropriété devient pour un même besoin chauffage de X kWh, on consomme

- Le gaz à 0,11 € le kWh soit une dépense en € de $0,11 \times 0,225 X = 0,02475 X$
- L'électricité à 0,11 € soit une dépense en € de $0,11 \times 0,155 X = 0,01705 X$

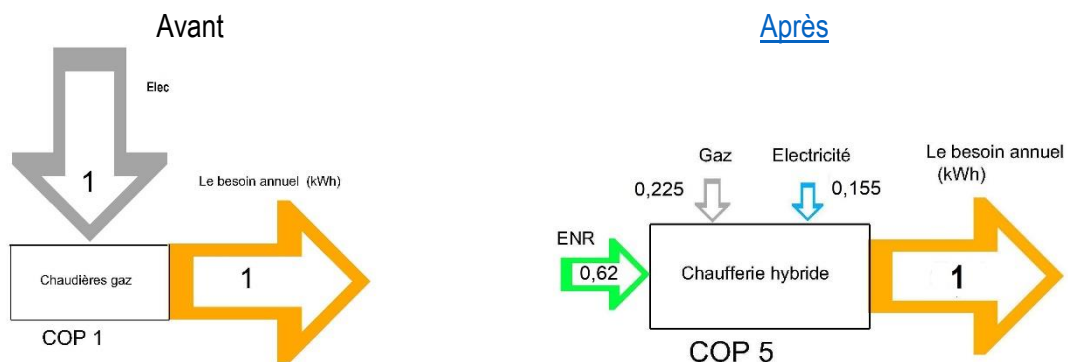
La dépense globale en € pour la copropriété de $(0,02475 + 0,01705) X = 0,0418 X$ est à comparer à la dépense de $0,05 X$ avant modification

Les frais annuels en énergie sont réduits de 16,4%

B En partant de l'électricité effet Joule

1) Avec les prix actuels de l'énergie à savoir

Prix du kWh gaz 0,05 € Prix du kWh électrique 0,17 € (Voir factures 1^{er} immeuble)



Pour un besoin chauffage de X kWh on prélève $0,62 X$ dans l'eau. L'autre partie $0,38 X$ est de l'énergie finale payante partagée entre le gaz et l'électricité

- Le gaz à 0,05 € le kWh soit une dépense en € de $0,05 \times 0,225 X = 0,01125 X$
- L'électricité à 0,17 € soit une dépense en € de $0,17 \times 0,155 X = 0,02635 X$

La dépense globale en € pour la copropriété de $(0,01125 + 0,02635) X = 0,0376 X$ est à comparer à la dépense de $0,17 X$ avant modification

Les frais annuels en énergie sont divisés par 4,5

2) Avec un même prix du kWh pour le gaz et l'électricité à savoir

Prix du kWh gaz et électrique de 0,11 €

La dépense pour la copropriété devient pour un même besoin chauffage de X kWh, on consomme

- Le gaz à 0,11 € le kWh soit une dépense en € de $0,11 \times 0,225 X = 0,02475 X$
- L'électricité à 0,11 € soit une dépense en € de $0,11 \times 0,155 X = 0,01705 X$

La dépense globale en € pour la copropriété de $(0,02475 + 0,01705) X = 0,0418 X$ est à comparer à la dépense de $0,11 X$ avant modification

Les frais annuels en énergie sont divisés par 2,6

Synthèse

Cette nouvelle chaîne énergétique de chaufferie hybride avec PAC *eau eau* en relève de chaudière à gaz présente toute garantie de fiabilité et de bon fonctionnement moyennant traitement de l'eau pompée dans la nappe. L'attitude négative à son encontre dans le collectif basée sur un manque d'expérience commence à s'estomper en raison de réalisations individuelles couronnées de succès. Elle commence pour cette raison à se développer dans le collectif. Elle présente particulièrement un intérêt financier pour la copropriété. Ceci en solutionnant le problème social que pose la dépense en énergie finale. Et ceci même si l'on rapproche les prix de vente au particulier des énergies gaz et électrique.

Elle présente pour l'essentiel un certain nombre d'avantages pour notre pays. Ceci particulièrement dans le cas de l'option 2 avec le même prix pour les deux énergies. Ces avantages sont les suivants :

- Celui de minimiser la consommation de gaz et la combustion cause des nuisances évoquées lors de la conférence de Paris sur le climat de fin 2015 (La consommation de gaz est divisée par 4,5 dans le premier cas)
- Celui de diviser la consommation d'énergie finale par 2,6 (On prélève plus de la moitié de l'énergie thermique dans l'eau)
- Celui de diviser la consommation électrique par 6,4 lorsque l'on bascule sur cette chaîne énergétique à partir d'un chauffage par radiateurs électrique (effet joule)
- On ne tire pas plus sur le réseau en hiver vu que c'est toujours la combustion qui assure le besoin au plus froid de l'hiver
- Lorsque l'on bascule sur cette chaîne énergétique à partir d'un chauffage par radiateurs électrique à effet joule on tire plus aucune puissance électrique sur le réseau EDF ce qui n'est pas rien !
Il appartient à l'INSEE de faire la part des choses entre le NB de foyers fiscaux équipés de ce mode de chauffage et ceux qui utilisent un chauffage collectif basé sur la combustion

Une autre raison importante développée à la fin du livre justifie sur le plan fiscal la nécessité de prévoir un rééquilibrage des prix du gaz et de l'électricité pour assainir les finances de l'état.

On observe d'ailleurs à partir des [factures du 1^{er} immeuble](#) que l'opération est en cours pour le gaz. (augmentation du prix du gaz de 30% en 1 an ! ce qui conduirait à ce rythme à un rééquilibrage en 3 ans)

Quant à l'électricité cette tendance est en cours avec la baisse du prix de revient de l'électricité lancée grâce au voltaïque.